



*La Lettre du*

**SY.N.P.A.-F.O.**

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

## **Il faut avant tout des hausses de salaires !**

Les mesures annoncées par le gouvernement face à la hausse du chômage, comme l'extension du contrat de transition professionnelle (CTP) et du chômage technique, sont-elles pertinentes ?

Le CTP a donné de bons résultats, mais encore faut-il qu'il y ait des emplois à pourvoir au bout. C'est loin d'être garanti. Assouplir le chômage technique, oui, mais attention: ça ne doit pas être l'occasion pour les entreprises d'en abuser et je demande au gouvernement d'y être très attentif. Qu'il faille mieux l'indemniser, c'est une évidence. On ne peut pas vivre avec 50 % d'un petit salaire. Il faut renégocier, mais l'État doit aussi être clair et préciser le budget qu'il est lui-même prêt à mettre sur la table. Il ne peut pas tout attendre des partenaires sociaux. C'est la même chose quand il nous presse de développer la convention de reclassement personnalisée (CRP). Il continue à renvoyer la facture à la négociation sur l'assurance-chômage.

Êtes-vous favorable à ce développement de la CRP ?

La priorité de la négociation assurance-chômage reste de simplifier le système d'indemnisation et de l'ouvrir, pour qu'un nombre plus important de chômeurs bénéficient d'allocations. FO souhaite avant tout régler ces questions, ainsi que le cas des saisonniers. Après et seulement après, on verra ce qu'on peut faire sur les autres dossiers, dont la CRP. Chaque chose en son temps.

La fusion de l'ANPE et de l'Unedic doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Quel effet en attendre ?

Je suis inquiet. Toute fusion s'accompagne de ratés au début. Or la nouvelle organisation, Pôle Emploi, devra se mettre en branle en pleine hausse du chômage. Cela risque d'être un sacré bazar. Je crains des retards et des ratés très préjudiciables dans le versement des allocations et le suivi des chômeurs. Au-delà, le principal souci, c'est surtout la politique de l'emploi développée dans le cadre de cette fusion.

### **SOMMAIRE NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2008**

<i>Il faut avant tout des hausses de salaires</i>	<b>1</b>
<b>AXA</b> PFAC : Attention	<b>2</b>
<b>AXA</b> Webauto : Force Ouvrière timide ?	<b>3</b>
<b>AXA</b> La crise avalée par les commerciaux !	<b>4</b>
<b>AGF</b> Et le vainqueur de l'euro millions est...	<b>5</b>
<i>Assemblée Générale du SYNPA-FO le 20 mars 2009</i>	<b>5</b>
<i>Le patronat repart dans la provocation sur les retraites !</i>	<b>6</b>
<i>Encart du trésorier</i>	<b>6</b>

L'obligation d'accepter les offres raisonnables d'emploi et la fin des dispenses de recherche d'emploi (DRE) pour les seniors vont se retourner contre leurs concepteurs et devenir des machines à exclure. Il faut annuler ces mesures, a fortiori avec la crise. Que va-t-on faire sans DRE pour les seniors? Beaucoup vont perdre leur emploi et ne pas en retrouver. Il faudra bien s'en occuper! On ne pourra pas faire l'économie de remettre en place, au moins temporairement, des mécanismes de préretraite.

La France prépare un plan de relance de l'activité. Qu'en attendez-vous ?

Nicolas Sarkozy pourfend le libéralisme sauvage sur la scène internationale, mais continue à déréglementer en France, sur le travail du dimanche et l'assouplissement des recours aux CDD. C'est de la provocation! On ne peut pas se contenter, au niveau social, de mesures curatives. Il faut soutenir la consommation. C'est le premier moteur de la croissance et le gouvernement bâtit un plan de relance en en faisant abstraction ! C'est de la folie.

Quelles mesures préconisez-vous ?

Il faut avant tout des hausses de salaires, et l'État a un vrai rôle à jouer pour cela. Qu'il commence déjà par rouvrir des négociations dans la fonction publique. Je demande aussi un coup de pouce au SMIC dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Il faut en outre conditionner les aides de l'État non pas à la seule ouverture de négociations salariales dans les entreprises, mais à l'existence ou à la conclusion d'un accord. Le gouvernement doit aussi rendre obligatoire la prime transport pour les salariés en voiture. Si elle reste facultative, personne n'en bénéficiera. Et je préviens le gouvernement: les Français ne sont pas aveugles, ils voient les milliards dégagés pour les entreprises. On ne peut plus leur faire le coup des caisses vides.

Faut-il des baisses ciblées de TVA ?

Je n'ai rien contre, dans la mesure où la TVA est l'impôt le plus socialement injuste. Mais cela ne suffit pas, il faut une véritable réforme fiscale. Commençons au moins par annuler le bouclier fiscal et s'attaquer vraiment aux niches, qui ne profitent qu'aux plus riches. Cela dégagera des moyens pour soutenir l'économie. Il faut une vraie rupture et une relance plus ambitieuse.

Le fonds de soutien pour l'industrie est une bonne approche car la crise révèle la nécessité d'un retour des pouvoirs publics dans l'économie. Mais 20 milliards d'euros, c'est encore trop peu. Il y a urgence à soutenir l'activité et les salariés, alors arrêtons de diaboliser l'endettement et osons sortir du dogme des 3 % de déficit budgétaire.

*Une interview de Jean-Claude Mailly, parue dans Les Échos, le 1<sup>er</sup> décembre. Propos recueillis par Derek Perrotte*



# PFAC : Attention !

## Big brother arrive dans les écouteurs !

### **Annoncé comme une aide, présenté comme un remède et très probablement utilisé de manière obscène !**

Le comité central vient d'être sollicité, sous la forme d'une information/consultation, sur le projet d'extension aux activités des PFAC du dispositif d'accompagnement de la relation téléphonique.

En clair, cela consiste à étendre le dispositif de mise sous écoute téléphonique (déjà appliqué à certaines catégories du personnel administratif) aux chargés de relation clientèle des PFAC. Il s'agit pour le moins d'un « accompagnement » qui peut conduire..... vers la sortie !!

Le miracle permanent avec la direction, c'est qu'il s'agit toujours d'un non événement, d'une intrusion anodine, indolore, qui ne change rien ou si peu ! Si tel est le cas alors pourquoi y avoir recours ?

L'objectif officiel, en grande perfectionniste qu'est la direction, consiste à affirmer que seule l'amélioration de la qualité de service motive leur projet.

Bien entendu cette « aide à la perfection », comme le PRC était en son temps un outil « d'aide » pour atteindre l'efficacité professionnelle, a une fâcheuse tendance à se muer en outil de contrôle de l'activité, avec dans certains cas des mesures coercitives à la clef et tout spécialement sur les remboursements des frais professionnels comme c'est le cas pour des commerciaux de terrain.

En effet, quand on voit comment des IMC (Inspecteurs en Méthodes de Contrôles) sont devenus les rois de l'utilisation de MAPPY on peut être inquiets. D'ailleurs ces derniers peuvent d'ores et déjà envisager sans appréhension leur reconversion auprès de l'IGN.

Alors, quand la direction avance qu'il est question essentiellement d'améliorer la qualité de service cela nous fait doucement rigoler. A chaque fois on nous sert la même soupe et chaque fois l'étau se resserre un peu plus pour les salariés.

### **Encore et toujours il faut améliorer de manière obsessionnelle la qualité de service !**

C'est donc au prétexte que l'indice de satisfaction concernant les CRC aurait baissé en l'espace d'un an de..... 0,9 %, que la direction entend instaurer :

- 1) Écoutes à chaud : pendant la conversation téléphonique avec le client.
- 2) Écoutes à froid : enregistrement des appels et analyse ultérieurement.

Le tout étant dispensé, bien entendu, dans le cadre d'une formation... eh oui, il faut y mettre les formes ! Et pourquoi pas « difable » pendant qu'on y est !

Et pourtant, personne ne peut nier le professionnalisme de nos collègues des PFAC, chacun d'ailleurs le reconnaît ! Alors pourquoi, grossièrement procéder de la sorte.

### **Déjà sous payés il faudrait en plus les infantiliser !!!!!**

A l'heure où les pressions psychologiques deviennent quasiment omniprésentes il y a à craindre que l'instauration de ces contrôles perturbe, voire affecte, les CRC en augmentant de manière considérable le stress comme cela a été constaté sur les CSE.

Force Ouvrière désapprouve totalement le projet de l'entreprise.

Ceci lui ci est d'autant plus étrange que des modules de formation sont pourtant dispensés en formation initiale. Alors pourquoi !

Au-delà que la mise en place de ce dispositif puisse déboucher sur des constats d'insuffisance professionnelle, il y fort à parier que ces pratiques, déjà appliquées aux salariés des CSE, augurent à terme un transfert de l'activité des PFAC au MAROC, au nom bien entendu de la sacrosainte qualité de service !

Comme les PFAC sont composées essentiellement de jeunes commerciaux censés après une période de deux ans rejoindre le terrain, les plateformes pourront, mois après mois, se vider tranquillement ! Il n'y aura plus au final qu'à se séparer de quelques éléments disposant de contrats de travail initiaux prévoyant leur caractère sédentaire. Comme les salaires sont tellement élevés il ne reste plus qu'une poignée de salariés « jouissant » de ce contrat de travail !

Pour Force Ouvrière la direction ne recherche que des prétextes pour délocaliser à brèves échéances, l'essentielle des plates formes téléphoniques.

Il est même probable que la période de crise que nous vivons actuellement puisse être utilisée pour accélérer les funestes projets patronaux !

**Il n'y a que le fric qui les intéresse !**

**Il leur faut du FRIC, et toujours plus !!!!**

Et ça se permet de se parer dans l'étole de la vertu, de jouer les cadors !

Que des milliers d'emplois soient supprimés en France ne les dérange pas. Ils ont même l'outrecuidance de prétendre le contraire. Et oui, ils recrutent des commerciaux à tour de bras pour corriger les départs de personnel administratif. Ce que la direction omet, évidemment, de préciser dans ses communiqués de presse c'est qu'il en sort autant !!!

Force Ouvrière considère que ce projet participe, par l'harmonisation des pratiques, au démantèlement des métiers de la relation téléphonique existant chez AXA.

En recourant aux Écoutes, à la politique des bas salaires, la direction crée les conditions à la fragilité des emplois, le tout..... en limitant à sa plus simple expression le nombre des licenciements. En effet en instaurant des

conditions suffisamment délétères la direction incite les salariés à quitter l'entreprise !

Ce n'est pas de l'intégration mais de la désintégration de l'emploi et du tissu social dans l'entreprise.

Notre organisation considère qu'en cette période de crise, et plus que jamais, il est essentiel de préserver l'emploi en France.

Pour y parvenir force Ouvrière exige dans un premier temps :

- de permettre à tous les CRC qui ont rejoint le terrain de revenir à leur poste d'origine pour celles et ceux qui se trouvent en difficulté (c'est le cas de la plupart).
- De rattacher les CRC à la convention collective du personnel administratif.
- D'arrêter immédiatement tous les transferts d'activité vers l'étranger !

## **WEBAUTO Force Ouvrière timide ?**

À bien des égards la communication de L'UDPA/UNSA d'octobre 2008 nous a surpris.

Une fois de plus cette organisation, qui doit souffrir du syndrome de la gloriole, s'attribue la paternité d'une initiative qui n'est pourtant pas exclusivement la sienne. Et loin de là !

Certes les échéances électorales approchent à grands pas et tout naturellement les uns et les autres avant de passer au révélateur des salariés tentent de masquer leur indigence syndicale en s'appropriant des « succès » ou des démarches.

Nous n'ignorons pas que les salariés aspirent à l'unité syndicale et qu'ils n'apprécient guère la polémique entre les organisations syndicales parce qu'elle favorise les desseins de la direction. Ceci est vrai !

Mais devons nous pour autant obérer les manœuvres, inexactitudes ou les mensonges qui s'égrenent au fil des communications syndicales dont vous êtes destinataires.

Nous considérons peut être à tort, au risque de passer pour les enquiquineurs de service, de rétablir la vérité des faits !

En effet, nous ne pouvons laisser croire qu'au sujet du projet WEBAUTO (comme sur tant d'autres points), « seul l'UDPA/UNSA » aurait défendu l'intérêt des salariés du réseau commercial !

Toutes les centrales syndicales sur ce dossier, exceptée la CGT se sont opposées au projet de la direction. Force Ouvrière, contrairement aux propos erronés tenus par L'UNSA, n'a pas fait preuve de timidité, ce n'est pas vraiment dans sa nature !

Nous ne savons pas si les oscillations chroniques de nos camarades de l'UNSA, tiraillés entre une approche narcissique de leur logique romantique, largement entrecoupées de périodes d'obéissance passive ont réduit l'objectivité de nos camarades !

Mais en toute vraisemblance, ces derniers, ont ces derniers temps une fâcheuse tendance à s'approprier, des interventions, des positions dont ils ont été rarement les instigateurs.

Sans doute allons nous être contraints de demander des tests ADN pour connaître ceux qui depuis des années réduisent et altèrent les droits et conditions de travail des salariés !

Enfin ce qui est sûr c'est que l'UNSA est plus prolixe sur le papier que partout ailleurs et tout particulièrement lorsqu'il est nécessaire de défendre les intérêts des salariés, d'ailleurs la dernière NAO fut une véritable leçon de chose, puisque lors de cette dernière nous avons eu droit, de leur part, à un véritable festival..... de cinéma muet !

A moins que le langage des signes recèle de bien des vertus ?????

# La crise avalée par les commerciaux...

(Compte rendu partiel du Comité d'Établissement de la région sud-ouest du 30 octobre 2008.)

Ce 30 octobre, vos délégués SYNPA-FO sont allés vous défendre, comme toujours, lors du comité d'établissement de la région sud-ouest.

Nous avons, en particulier, décidé d'attirer l'attention des autres organisations syndicales sur les conséquences de la crise sur les commerciaux.

En effet, l'accroissement des tâches d'intervention pour expliquer et rassurer les clients, lié aux difficultés de faire souscrire des contrats sont autant de sujets légitimes d'inquiétude pour les producteurs.

Alors que de plusieurs endroits de la région, nous sommes sollicités pour défendre des salariés menacés de licenciement pour non atteinte de l'OMP, comme 45 % des effectifs, nous avons rédigé une motion à mettre au vote.

En voici le texte :

## **"MOTION PROPOSÉE AU VOTE DU CE PP/SO DU 30/10/08 :**

**Considérant la gravité de la situation actuelle sur les marchés financiers et les difficultés qui en découlent quant à la réalisation d'affaires auprès de la clientèle, les élus du comité PART/PRO Sud-ouest, exigent de la direction l'arrêt immédiat de tous les licenciements de salariés pour insuffisance."**

Que croyez vous qu'il arriva?

Après les habituelles tentatives conjointes de la direction et de la secrétaire du CE (CFDT) de renvoyer le sujet aux questions diverses, vers 17h, (heure à laquelle bon nombre de délégués quittent l'instance) notre texte a été mis au vote.

Après relecture par nos soins, la parole a été donnée aux organisations syndicales. Le tout nouvel apparatchik de la CFDT, fraîchement adoubé par la direction, a pris la parole, pour dire que son organisation n'entendait pas s'associer à la motion de FORCE-OUVRIÈRE, mais qu'il s'en tenait à une

déclaration solennelle, à savoir la demande polie faite à la direction, quand elle en aurait le temps, de revoir les objectifs des commerciaux à la baisse quant à l'atteinte des objectifs en UC et le niveau des OMP, (dans la mesure où cela ne dérange pas trop !!!).

La CGC de son côté a déclaré soutenir courageusement la position de... la CFDT, quant aux autres organisations, silence !

Rassurée, la direction mettra au vote...

Comment imaginer que les élus, toutes organisations syndicales confondues, ne seraient pas sensibles à la motion proposée et ne l'appuieraient pas de leur vote ?

En fait, seule la voix de l'élu UDPA a appuyé cette motion, les autres organisations (CFDT, CGC, CGT et CFTC) ayant refusé d'apporter leur soutien.

Nous constatons avec regret et amertume que la situation des salariés commerciaux ne retient même pas l'attention de la majorité des élus de notre C.E, pourtant censés **les défendre et les représenter...**

Alors que plus personne ne conteste l'impact de la crise financière sur le proche avenir de notre économie et de la capacité d'épargne des Français, nos clients.

Alors que nos salaires et nos emplois sont directement liés à la conjoncture, la direction et ses syndicats dédiés ne feraient rien pour nous, commerciaux ?

Quand on vous dit que le chèque syndical est corrupteur, voici une nouvelle preuve de la volonté de ses bénéficiaires de ne pas trop déranger en période de collecte.

Comme le disait Al GORE

**"Il est difficile de faire comprendre une chose à quelqu'un dont le salaire dépend qu'il ne la comprenne pas."**



AGF

# Et le vainqueur de l'euro millions est..... **J.PH THIERRY €€€€€€€ !!**

Avec 23,2 millions d'€ notre président vient de décrocher la palme du patron le mieux payé du CAC 40. Autant dire que les questions du pouvoir d'achat pour ce dernier sont vite balayées. Autant dire qu'il ne lui est pas nécessaire de miser quelques € le vendredi soir pour décrocher la cagnotte du jeu phare de la Française des Jeux !

Le gigantisme des sommes dans certains cas fait perdre tout sens de la mesure et ceci est si vrai qu'on a parfois du mal à mesurer ce que cela signifie.

Dans le cas d'espèce, ces millions d'€ qui sortent bien de quelque part, représentent au bas mot plus de 1 300 années de SMIC annuel, ou encore **plus de 20 fois le salaire moyen global de toute une vie de travail d'un collaborateur de l'entreprise !**

On a beau retourner cette situation dans tous les sens et aussi « brillant » soit notre président, rien ne justifie qu'une telle somme soit attribué à un seul homme !

Mais comment peut on dépouiller autant les salariés qui ont bel et bien créé cette richesse pour doter Mr THIERRY d'une parure de plus de 20 millions d'€ rien que pour 2007 !

Devant l'énormité d'un tel scandale il était donc urgent d'apaiser les esprits ! C'est pourquoi la direction, magnanime comme elle se doit, a décidé d'attribuer à l'ensemble du personnel un complément d'intéressement de..... 543 €.

Si nous ne nions pas que cette somme en cette période de perte du pouvoir d'achat est toujours bonne à prendre, elle n'en demeure pas moins

insuffisante au regard des besoins des salariés et inadaptée sur la forme.

En effet, pour notre Organisation il était urgent et plus sûr de privilégier des augmentations de salaires pérennes. En procédant de la sorte nous aurions eu la certitude d'améliorer et de conserver dans la durée les engagements patronaux.

En pratiquant de la sorte la direction fait d'une pierre deux coups, premièrement elle éteint l'incendie du scandale de l'attribution des 23 000 000 € et deusio elle limite à sa plus simple expression et à moindre frais les subsides « alloués » aux salariés.

Ce qui est incontestable c'est que la notion du partage de la richesse prend une forme plus que particulière pour la direction des AGF. En effet ce « partage » que bon nombre qualifierait « d'équitable » fait ressortir que Monsieur THIERRY a touché à lui seul 46 500 fois plus que les salariés !!

Nous ne doutons pas un seul instant, à l'heure ou la direction s'est attachée à chercher une nouvelle dénomination à la défunte AGF que les hésitations ont du être nombreuses.

Pendant longtemps il s'est murmuré que l'acronyme FDG (Française Des Gains) a tenu la corde, mais la direction qui se sentait quelque redevable envers ses fidèles partenaires sociaux sans lesquels elle n'aurait jamais pu se goinfrer du labeur des salariés comme elle l'a fait, a opté pour ALLIANZ ou la sainte Alliance pour la version Française, histoire de matérialiser concrètement l'Association CAPITAL/TRAVAIL !! Celle qui fait la part belle au patronat !



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DES SYNDIQUÉS DU SYNPA-FO  
VENDREDI 20 MARS 2009  
(Retenez cette date)**

# Le patronat repart dans la provocation sur les retraites !

**Le MEDEF profite de la négociation des accords sur les régimes complémentaires de retraite obligatoires pour remettre en cause l'âge légal de départ...**

De la suite dans les idées. Le Medef reproche au ministre du Travail, Xavier Bertrand, d'avoir réformé à minima sur les retraites, alors qu'il réclamait une « vaste remise à plat » lors du « rendez-vous 2008 ». Un rendez-vous « raté », selon Jean-René Buisson, président de la commission protection sociale du Medef.

Le Medef demandait avant tout un recul de l'âge légal de la retraite, à 61 ou 62 ans au lieu de 60. Mais le sujet, tabou suprême pour les syndicats, n'a même pas été débattu. Du coup, le patronat compte revenir à la charge lors de la négociation sur les régimes complémentaires obligatoires des salariés du privé (Arrco, Agirc pour les cadres, et AGFF qui finance les retraites de 60 à 65 ans). Celle-ci s'ouvrira le 27 janvier. Un accord entre syndicats et patrons - qui gèrent ces régimes - est indispensable d'ici à fin mars. En particulier, faute d'entente sur l'AGFF, les moins de 65 ans prenant leur retraite à partir du 1er mai pourraient se voir appliquer une décote de 22 % au maximum sur leur retraite complémentaire.

« On aura une négociation difficile. On peut très bien ne pas maintenir l'AGFF », menace Jean-René Buisson. La dramatisation est classique avant toute négociation, mais le chef de file patronal assure avoir « un mandat d'une fermeté absolue : hors de question d'augmenter les cotisations. » Restent deux solutions pour garantir l'avenir

financier de l'Arrco, dont les recettes doivent dépasser les charges vers 2016, et de l'Agirc dès 2009 : baisser le rendement ou reculer l'âge de la retraite. « Il faut dédramatiser les 60 ans », plaide-t-il, estimant que les syndicats s'y accrochent, car les seniors y sont surreprésentés. Pour cela, il propose « des discussions globales sur un triptyque retraites-seniors-pénibilité. Les 60 ans sont une barrière psychologique, une aberration avec l'allongement de la durée de la vie. Mais la pression que représente un trimestre ou une année de plus n'est pas la même selon le travail que l'on fait ». Jean-René Buisson vise moins un report immédiat de l'âge de la retraite qu'un recul programmé sur plusieurs années.

Pas sûr que ces propositions convainquent les syndicats ! Le Medef laisse une porte ouverte, se disant prêt à un accord jusque 2010 - prochain « rendez-vous retraite » fixé par le gouvernement - à condition d'obtenir « l'assurance des pouvoirs publics » que ces questions y seront abordées. Jean-René Buisson plaide aussi pour une « harmonisation » du rendement et des avantages familiaux et conjugaux de l'Agirc avec ceux de l'Arrco : le régime des cadres est plus généreux mais ses perspectives financières plus dégradées. « Le sujet est très politique, souligne un autre négociateur. Si le Medef va loin, cela veut dire qu'il a décidé de lâcher l'UIMM et la CGC. » Le patronat de la métallurgie et le syndicat des cadres sont traditionnellement, alternativement, aux commandes de l'Agirc.

**NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À REJOINDRE FORCE OUVRIÈRE**

*" La Lettre du S.Y.N.P.A. - F.O. "*

29<sup>ème</sup> Année - N° 170

Novembre / Décembre 2008

**Bulletin Bimestriel d'information  
du Syndicat National  
des Producteurs d'Assurances  
et de Capitalisation**

28, rue des Petits Hôtels 75010 Paris  
☎ 01.48.01.91.91

**Directeur de la publication**  
Didier WAUTHY

**Impression**  
28, rue des Petits Hôtels 75010 Paris

**Commission Paritaire**  
N° 0110 S 07123

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT

Adhésion

Renouvellement

COTISATIONS MINIMALES 2009

E.I. : 153 €

E.B. : 127 €

Retraités : 89 €

NOM .....Prénom .....

Adresse.....

Compagnie : .....Réseau : ..... Statut : .....

☎ ..... Fait à ..... le .....

Souhaitez vous recevoir un reçu fiscal  OUI  NON

(Signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du S.Y.N.P.A. - F.O. à  
Patrice DITTIÈRE ☒ 11 rue Adèle Considère 49320 BRISSAC QUINCÉ